

locale

« Faute de discothèque, les jeunes se retrouvent ailleurs »

Contacté par L'Indépendant, le maire Didier Codorniou voit dans la situation de ce secteur des Chalets l'illustration d'une problématique plus générale. « Les discothèques étant fermées, les jeunes ne peuvent plus aller en boîte et se retrouvent ailleurs. Ça peut être dans une maison louée ou prêtée par les parents, ou dans des lieux publics. » Le premier magistrat évoque aussi le secteur du Grazel, toujours à Gruissan, où « un public nocturne un peu plus âgé, parfois alcoolisé », se rend régulièrement. Il détaille par ailleurs des statistiques illustrant des tensions peut-être exacerbées par le contexte sanitaire : « En juillet, la police municipale a réalisé 250 interventions contre 160 l'année dernière ; les conflits de voisinage concernent 216 d'entre elles, contre 140 en 2019 ». De même, les gendarmes sont intervenus à Gruissan à 137 reprises le mois dernier, contre 100 fois il y a un an. Et pourtant, « la délinquance dans sa globalité est en forte baisse, qu'il soit question de violences ou de vol ».

Ces données montreraient ainsi que les incivilités du quotidien, parmi lesquelles le tapage nocturne, sont bien au centre de la problématique. « Je comprends l'agacement des riverains de cette aire de jeu, affirme Didier Codorniou. Ce lieu constitue une belle attractivité, mais son usage est détourné à la nuit tombée ». Alors que faire ? Grillager ? « On ne va pas en faire une cage ! » Supprimer l'éclairage ? « C'est une possibilité, mais il faut consulter les propriétaires concernés car les endroits sombres peuvent aussi favoriser l'émergence d'autres nuisances. On pourrait aussi envisager d'attacher la tyrolienne le soir. » Quant à la mobilisation de la police municipale, elle s'avère également compliquée. « Nous avons fait le choix d'optimiser ses actions en journée, où elle mène des patrouilles pédestres et s'occupe des espaces sensibles en luttant contre le camping sauvage. Grâce à ce travail, on est passé de 20 à 30 contraventions par jour à seulement deux. Si je faisais intervenir des agents la nuit, en termes de récupération, la PM se retrouverait en sous-effectif durant plusieurs semaines en hiver. »

Didier Codorniou indique cependant s'attaquer aux différentes nuisances pas à pas, presque au cas par cas. « L'an prochain, les parkings du front de mer seront réorganisés de manière à empêcher les rodéos et dérapages sur l'espace public. De même, trois zones seront délimitées pour permettre la promenade d'animaux sur la plage. » Et de rappeler que « dans son ensemble, Gruissan reste une station tranquille, paisible et active ».